

COMMUNE DE BEAUSSAULT.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020.

Le Maire ouvre la séance à 19h15. En dehors de Philippe STRAGIER, excusé ayant donné pouvoir à Laurent FOURNIER, et de Laurent AUVRAY absent, les autres membres sont présents. Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

1.Compte de gestion et compte administratif 2019.

La section fonctionnement dégage un excédent de 28 114,80€ qui s'ajoute à l'excédent antérieur de 134 929,48€, soit un excédent total de 163 044,28€. Pour la section investissement, il est constaté un déficit de 67 799,77€ qui réduit le résultat antérieur cumulé positif de 37 251,80€, soit au final un résultat déficitaire cumulé de 30 547,97€.

Avant de faire procéder au vote par le doyen d'âge, le Maire propose de se retirer. Le Conseil donne son accord pour que le maire reste dans la salle. Le compte de gestion et le compte administratif 2019 sont adoptés à l'unanimité. Délibération n°25.

2.Reprise des résultats.

Le Conseil décide de reporter au budget primitif 2020 les résultats mentionnés ci-dessus, avec éclatement sur différents comptes. Délibération n°26.

3.Budget primitif 2020.

La section fonctionnement est nécessairement présentée à l'équilibre à hauteur de 421 057€. Il en est de même pour la section investissement à hauteur de 1 551 569€, ce qui englobe notamment la construction de la salle polyvalente.

Après diverses demandes de précisions, le budget primitif 2020 est finalement adopté à l'unanimité. Délibération n° 27.

4. Questions diverses.

. Un habitant a fait connaître son souhait *d'acquérir un lopin de terrain communal (280m²)* pour améliorer l'assainissement de son habitation. Après échanges, le Conseil décide de ne pas répondre favorablement dans la mesure où l'espace sollicité se situe à proximité d'un édifice public. Une réponse écrite sera adressée à l'intéressé.

. Un conseiller souligne la nécessité d'apporter une *aide ponctuelle à l'employé technique polyvalent communal* pour certaines tâches (pose de cailloux, d'enrobé, entretien des massifs floraux, ...) d'autant plus qu'un autre conseiller a réduit sa participation quotidienne aux divers travaux. Ce même conseiller suggère par ailleurs que la commune envisage de participer au concours des villages fleuris.

. Les *panneaux d'entrée et de sortie du village et des hameaux* seront déblayés par la commune bien qu'en général ils se situent sur des voies départementales. A cette occasion, un conseiller signale l'absence de tels panneaux Chemin à l'eau ne marquant pas ainsi l'entrée dans une agglomération. Il sera remédié à cette situation par l'installation de panneaux adéquats.

.../...

. Un accès internet sera mis à disposition des habitants qui ne disposent pas de matériel informatique à domicile afin de leur permettre d'effectuer les démarches administratives de plus en plus exigées en ligne. Ce service sera disponible en mairie à partir de septembre prochain. Des précisions seront apportées dans le prochain numéro des Echos beaussaultois prévu fin août-début septembre. Une aide technique pourra être apportée si besoin.

. Pour information, l'atelier informatique reprendra ses activités lorsque les conditions sanitaires le permettront.

. Stérilisation/castration des chats errants. Il s'agit d'un service que la commune doit assurer. Un contact est en cours avec la fondation Brigitte Bardot qui pourrait couvrir les frais engagés. Dossier à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 21h30.